



Mise en relation



Accueil, information, orientation



Accompagnement aux démarches administratives



Aide à l'utilisation des services et des outils numériques



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

ALBI – RIVE DROITE



Maison de services au public

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

24, Square Bonaparte
81000 ALBI

Tél : 05 63 49 15 00

msap@mairie-albi.fr

**Horaires d'ouverture au public : du lundi
au vendredi, 8h30-12h00 et 13h30-17h00**

C'est quoi ?

La Maison de Services Au Public Albi Rive droite (MSAP) délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. D'une première information, de l'accompagnement tant dans vos démarches administratives que juridiques (notamment tout ce qui concerne l'accès à vos droits...), à l'écoute et à la prise en compte de votre situation tant familiale que professionnelle, la MSAP propose un ensemble de services opérationnels propre à vous aider dans tous les moments de votre vie. La ville d'Albi, le Département du Tarn, co-gestionnaires, et les opérateurs partenaires associés sont engagés dans cette démarche de services au public et vous accompagnent au plus près de vos besoins quotidiens.

Services et prestations proposés

- ▶ **Une équipe de professionnels** vous accueille, vous informe, vous oriente vers les organismes compétents et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne, sociale, médico-sociale et professionnelle.
- ▶ **Des permanences gratuites**, sans condition d'accès, d'agents municipaux, d'agents du Département (assistantes sociales, puéricultrices, sages-femmes...) et des opérateurs partenaires : avocats, juristes, chargés d'insertion, conciliateurs de justice, associations spécialisées dans le droit de la famille, de la consommation...
- ▶ **3 points multimédias** en accès libre pour effectuer vos démarches dématérialisées, en autonomie ou accompagné par nos soins.
- ▶ **Des ateliers thématiques et informations collectives**
- ▶ **Un espace documentation**



Vie quotidienne et proximité (Ville d'Albi)

► Élu du conseil municipal

Permanence de l' élu délégué
au quartier de Cantepau
**1^{er} mardi du mois de 10h30 à 12h,
sur rendez-vous**

► Vie des quartiers

- Recueil et instruction des demandes de vie quotidienne (propreté, voirie, espaces verts...)
- Orientation vers les services juridiques, sociaux et administratifs de la mairie d'Albi

► Formalités administratives - État-civil

- Extrait d'acte d'état-civil sur commande
- Certificat de vie
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement pour le service national
- Retrait des dossiers carte nationale d'identité et passeport

► Eau - Environnement

- Règlement des factures d'eau
- Remise des sacs de tri sélectif

► Guichet Unique Enfance-Éducation

- Inscription et règlement des factures pour l'école, la restauration scolaire et les centres de loisirs.

► Agence postale communale (en partenariat avec le Groupe La Poste Haute Occitanie)

- Produits et services postaux
- Services financiers et prestations associées



Insertion, petite enfance, vieillissement, éducation, santé, précarité...

(Maison du Département Albi Cantepau 05 63 77 31 00)

Les agents du Département sont à votre disposition pour vous accompagner dans les différentes étapes de votre vie.

► **Services liés à la petite enfance, à l'enfance et à la famille** (Protection Maternelle et Infantile, accompagnement enfants et parents, aides à domicile, ...)

► **Services sociaux** : prise en compte de la précarité, accompagnement dans le Revenu de Solidarité Active, le logement, le vieillissement...

Les équipes sont pluridisciplinaires, composées de puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistantes sociales, éducateurs, psychologues, conseillers en économie sociale et familiale...



Accès aux droits - Médiation

► Barreau des avocats d'Albi

Informations et conseils tous domaines juridiques.

Permanence : **1^{er} vendredi du mois, 14h-17h, sur rendez-vous**

► CDAD 81 - Conseil Départemental d'accès aux droits du Tarn

Informations sur les droits et devoirs, aide aux démarches juridiques et administratives.

Permanence : **vendredi, 14h-17h, sur rendez-vous**

► CIDFF 81 - Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Accompagnement aux démarches dans le cadre des droits de la femme et de la famille.

Permanence : **lundi, 14h-17h, sur rendez-vous**

► MJF - Mouvement Jeunes Femmes

Accueil, écoute, soutien aux femmes victimes de discriminations et de violences.

Permanence : **1^{er} jeudi du mois, 14h-17h**

► UDAF - Union Départementale des Associations Familiales du Tarn

Conseil et assistance en droit bancaire, droit de la consommation ou surendettement.

Permanence : **2^e vendredi du mois, 9h-12h sur rendez-vous**

► Conciliateur de justice

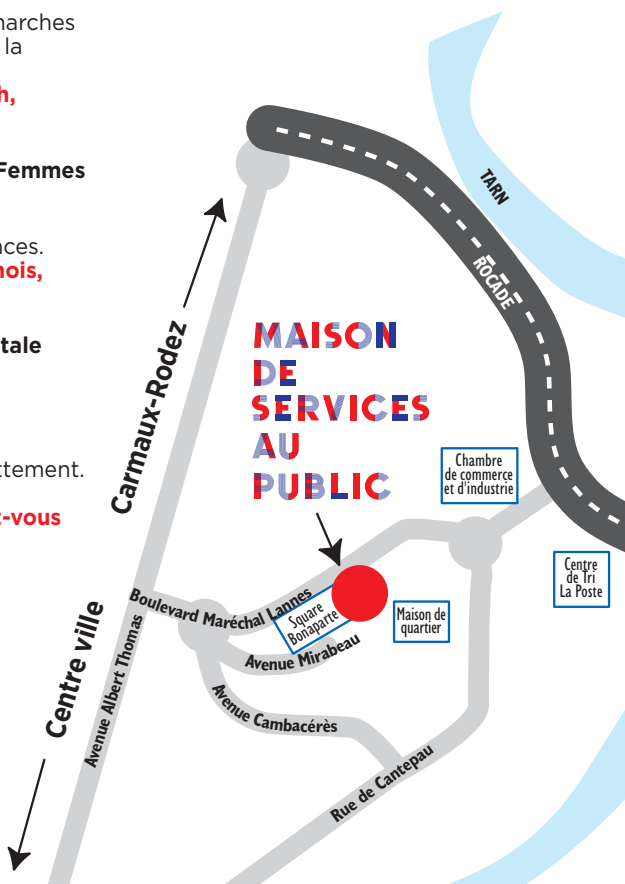
Gestion des litiges entre particuliers et/ou particuliers et prestataires de services, aide à la résolution de conflits.

Permanence : **mardi, 9h-12h, sur rendez-vous**

► Délégué du Défenseur des Droits

Traitement des litiges entre usagers et administrations, droits de l'enfant, lutte contre les discriminations...

Permanence : **mercredi, 9h-12h sur rendez-vous**





Emploi/Insertion professionnelle

► Pôle Emploi

- Accompagnement dans les démarches dématérialisées sur pole-emploi.fr, aide à la réalisation de CV,
- Consultation des offres de Pôle Emploi,
- Rendez-vous en visio-conférence pour les demandeurs d'emploi inscrits au 100 % web.

► Mission Locale pour l'Insertion des Jeunes Tarn Nord

- Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes entre 16 et 25 ans non scolarisés.

► CAP Emploi

- Accompagnement spécialisé des personnes en situation de handicap vers et dans l'emploi.
Permanence : 2 demi-journées/ mois, sur rendez-vous.

► Plan Local d'Accompagnement Global Professionnel de l'agglomération albigeoise

- Accompagnement vers l'accès, ou le retour à l'emploi et à la formation des personnes les plus en difficulté, sur l'ensemble du territoire du Grand Albigeois.
Permanence : mardi et vendredi, 9h-12h et 14h-17h, sur rendez-vous.

► Service Jeunesse de la ville d'Albi

- Information jeunesse, aide et orientation dans les démarches de formation, d'accès à l'emploi...
Permanence : lundi, mercredi et vendredi, 8h30-12h et 13h30-17h.



Social - Santé - Retraite

► CCAS - Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Albi

Accueil, écoute, orientation, accompagnement dans les démarches administratives et d'accès aux droits sociaux des personnes démunies ou en difficulté.

Permanence de l'assistante sociale : mardi, 9h-12h, sur rendez-vous

► CAF - Caisse d'Allocations Familiales du Tarn

Accompagnement dans les démarches dématérialisées sur caf.fr.

Permanence de l'assistante sociale : mardi, 14h-17h, sur rendez-vous

► CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn

Accompagnement dans les démarches dématérialisées sur ameli.fr

Permanence : lundi et mercredi, 8h30-12h et 13h30-17h, sur rendez-vous.

► CARSAT - Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Midi-Pyrénées

Accompagnement dans les démarches dématérialisées sur carsat-mp.fr

Pour mieux vous servir et limiter votre attente, merci de vous munir

POUR VOS DÉMARCHES AVEC LA CAF

- N° d'allocataire
- Code confidentiel à 8 chiffres
- 3 derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition

POUR VOS DÉMARCHES D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- N° de sécurité sociale (carte vitale)
- Code confidentiel
- Une adresse mail et son mot de passe
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

POUR VOS DÉMARCHES D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- N° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR VOS DÉMARCHES AVEC PÔLE EMPLOI

- N° d'identifiant
- Code confidentiel
- Un CV papier ou sur clé USB

POUR VOS DÉMARCHES D'ACCÈS AUX DROITS

- Courriers, factures, et justificatifs permettant d'étudier votre situation.



TARN

